

SAINT-BRICE MAGAZINE



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS LES NOUVEAUX ÉLUS VOTENT POUR L'ENVIRONNEMENT



C'est Noël avant l'heure à Saint-Brice p. 4 Connaissez-vous La Case A ? p. 7
Les personnages célèbres de la ville p. 10 Nouveaux habitants : ils ont choisi Saint-Brice p. 14



AGENDA

DÉCEMBRE

06-08

TÉLÉTHON



08

TOURNOI DE PELOTE BASQUE

Organisé par l'AAESB section pelote basque, pour les équipes masculines. De 10 h à 17 h, trinquet Daniel Lacroix Rens. au 06 72 74 80 20

PROMENADE D'HIVER SUR LE CHEMIN DU PHILOSOPHE

Thème : La fête dans tous ses états De 10 h à 12 h 30, château de la Chasse à Montlignon Rens. au 01 34 14 72 44 ou 06 76 79 73 11

11

CONCERT : SUR UN AIR DE CARNAVAL

Proposé par le conservatoire municipal de musique Claude Debussy, avec une soixantaine de personnes sur scène, professeurs et élèves. À 19 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réservations au 01 39 33 01 85 ou conservatoire@saintbrice95.fr



12

APÉRO-GRAINES

La bibliothèque propose aux jardiniers, amateurs et chevronnés, de se retrouver autour d'un verre et d'un encas pour échanger. À 19 h, bibliothèque Rens. au 01 34 19 12 11

13

SOIRÉE JEUX : BEST OF 2019

Découvrez les jeux préférés de l'année des ludothécaires. De 19 h à 23 h, ludothèque Bernard Tronchet Rens. au 01 30 18 95 40

THÉÂTRE : COUP DE GRIFFE

Tarifs : de 20 à 37 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

13-15

MARCHÉ DE NOËL

Voir en page 4

14

ATELIER D'IMPRO THÉÂTRALE POUR ADULTE

Organisé par le service Culturel. Inscription avant le 13 décembre à l'Espace accueil : 01 34 29 42 00. De 13 h 30 à 18 h, CCS Lionel Terray Rens. au 01 39 33 01 94

CENTENAIRE DE L'INSTALLATION À SAINT-BRICE DE L'ÉCRIVAIN AMÉRICAINE EDITH WHARTON

Voir en page 11 De 15 h 30 à 17 h, auditorium du CCS Lionel Terray Rens. au 01 39 90 53 77

14-15

TOURNOI DE FUTSAL DANIEL ROPERS

De 9 h à 18 h (dimanche 18 h 30), gymnase Lionel Terray Rens. au 01 39 94 23 01

18

SCÈNE OUVERTE

Auditions de musique des élèves du conservatoire municipal Claude Debussy. À 19 h, auditorium du CCS Lionel Terray Rens. au 01 39 33 01 85

20

MARIANNE JAMES : TATIE JAMBON

Tarif : 12 €. À partir de 4 ans. Voir en page 5 À 19 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

PLUS D'INFOS SUR L'AGENDA DU SITE INTERNET



24

LA CASE A : SPÉCIAL NOËL

Pour les plus de 3 ans. Voir en page 7 De 15 h 30 à 16 h 30, bibliothèque Rens. au 01 34 19 12 11

29

DON DU SANG

De 9 h à 13 h, préau de l'école Jean de La Fontaine

JANVIER

10

CONCERT :

BRASSENS « À MA SAUCE »

Tarif : 12 € À 20 h 30, TOPF Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 81 ou theatre@agglo-plainevallee.fr

12

TRAIL DES MARCASSINS

Organisé par le Saint-Brice athlétisme. Départs à 9 h (17 km) et 10 h (27 km), stade Léon Graffin Engagement sur www.sport-up.fr www.traildesmarcassins.org



13/01-01/02

EXPOSITION :

PRENDRE ET SURPRENDRE

Ouvert au public les mercredis 15, 22 et 29 janvier de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 17 h, le samedi 25 janvier de 9 h 30 à 12 h, CCS Lionel Terray (espace Edith Wharton) Rens. au 01 39 33 01 90

18

CONCERT : SAPEURS-POMPIERS

Tarifs : 5 €/Saint-Briciens, 7 €/Hors commune À 16 h, théâtre Silvia Monfort Rens. et réserv. au 01 39 33 01 85 ou conservatoire@saintbrice95.fr

SOMMAIRE

4.9

ACTUALITÉS

C'est Noël avant l'heure à Saint-Brice

Le Conseil municipal des enfants se mobilise pour l'environnement

Connaissez-vous les animations de La Case A ?

Le collège de Nézant labellisé Génération 2024

L'avenue de la Division Leclerc se refait une beauté

10.12

GRAND ANGLE

Les figures historiques de notre ville

13

PORTRAIT

La section Bokaido de l'AAESB

14.17

RETOUR SUR

Une cérémonie pour faire connaissance

Les événements d'octobre et de novembre

18

VIE POLITIQUE

19

ENVIRONNEMENT / VIE PRATIQUE

La régulation du gibier, les réponses à vos questions

ÉDITO



Tout ce qui nous réunit est une force

Comme tous les ans, le marché de Noël se déroulera du vendredi 13 au dimanche 15 décembre sur la place Gallieni et dans la halle du marché, à proximité de l'église. Vous y retrouverez des artisans, des associations ou des commerçants dans les nombreux chalets. Je serai heureux de vous y retrouver lors de l'inauguration, autour d'un bon vin chaud, vendredi 13 décembre à 19 h.

Je vous invite également à participer aux actions du Téléthron. J'en profite pour saluer et remercier tous les bénévoles qui, grâce à leur travail acharné, permettent de faire vivre et avancer la cause. Alors, je compte sur vous pour être acteur, solidaire et donner !

Je vous souhaite d'excellentes fêtes de fin d'année. Profitez de ces temps de convivialité en famille et entre amis.

Votre maire,
ALAIN LORAND

“

Il n'est pas de problème dont une absence de solution ne finisse par venir à bout.

Henri Queuille (1884-1970)



04



13



© Les Amis du vieux Saint-Brice

10

SAINT-BRICE MAGAZINE

HÔTEL DE VILLE : 14 RUE DE PARIS 95350 SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT - TÉL. : 01 34 29 42 00

Directeur de la publication : Alain Lorand / Directeur de la rédaction : Matthieu Pariot

Rédaction/photos : S. Fanelli, S. Hay, M. Panama (Service Communication), G. Torrent (Scoop Communication)

Publicités : HSP, Marie-Loraine Périnet au 01 55 69 31 00 ou perinet@hsp-publicite.fr

Conception : RDVA - Réalisation : scoopcommunication 11363 MEP / Tirage : 6 500 exemplaires /

Dépôt légal à parution / Impression : RAS Imprimerie / Distribution : Képha Distribution

Site Internet : www.saintbrice95.fr / Courriel : servicecommunication@saintbrice95.fr

Couverture : Ville de Saint-Brice-sous-Forêt



La Ville remercie les associations pour leur collaboration et les annonceurs pour leur participation.

Pour contacter la rédaction : service communication au 01 34 29 42 57/73/78 ou servicecommunication@saintbrice95.fr



FESTIVITÉS

C'EST NOËL AVANT L'HEURE À SAINT-BRICE

Le traditionnel marché de Noël et ses différentes animations donnent le coup d'envoi de la période des fêtes. Laissez-vous porter par la magie...



Du vendredi 13 au dimanche 15 décembre, vous avez rendez-vous avec votre traditionnel marché de Noël sur la place Gallieni, à proximité de l'église. La date est déjà cochée par tous les gourmands et les gourmandes ! Seize chalets fourmillant de surprises seront installés pour votre plus grand plaisir, sans oublier les stands présents sous la halle du marché. Au menu : artisans de bouche, créations, spécialités du monde... À déguster sur place ou à emporter, il y en aura pour tous les goûts ! Jugez plutôt. Au sein du village du Noël, vous retrouverez notamment des vins de région et de Champagne, du foie gras, des huîtres, des produits du terroir (fromages, viande, etc.), des douceurs sucrées, comme des macarons, ou encore des spécialités portugaises, italiennes, antillaises et malgaches.

PETITS ET GRANDS TOUJOURS ÉMERVEILLÉS

Pour les amateurs d'artisanat, venus dénicher quelques idées de cadeaux pour les fêtes, il sera possible de trouver une sélection d'objets et de vêtements faits main, à l'image de bijoux, d'écharpes, de bonnets, de sacs, de bougies ou encore de décorations de Noël pour vos centres de table. Un petit tour sous la halle du marché sera aussi l'occasion de profiter de livres à offrir. La liste de tous ces exposants est bien sûr non exhaustive et nous vous invitons à venir les rencontrer en chair et en os pour découvrir leurs

produits. Enfin, le marché de Noël ne serait pas le même sans les animaux de la ferme, les tours en calèche ou encore la possibilité de faire une photo souvenir dans cette ambiance féerique ! Après toutes ces festivités, un chocolat chaud ou une crêpe seront, sans nul doute, très appréciés pour faire durer le plaisir et la magie de Noël...

Vendredi 13 décembre de 17 h à 21 h

Inauguration à 19 h

Samedi 14 décembre de 9 h à 21 h

Dimanche 15 décembre de 9 h à 17 h

ET DANS D'AUTRES LIEUX

La résidence seniors Charles de Foucauld, en travaux d'embellissement, ne peut organiser son marché de Noël dans ses locaux, mais elle ne manquera pas d'offrir un beau repas de Noël à ses résidents le lundi 16 décembre.

Les samedi 14 et dimanche 15 décembre, rendez-vous à la salle paroissiale de 10 h à 18 h. Profitez d'une sélection de produits à des prix doux (linge blanc, gâteaux, vaisselle, jouets, vêtements de fête). À noter qu'une corbeille de fruits est à gagner chaque jour et qu'un repas est proposé les midis (10 euros).

■ Rens. au 01 39 86 31 71



DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOTRE SAPIN

Après les fêtes, vous pourrez effectuer un geste écocitoyen en déposant votre sapin lors de la collecte des déchets végétaux le mardi 14 janvier 2020. Pensez à le sortir la veille au soir. Les sapins collectés seront recyclés et transformés en compost. Attention, quelques règles sont à respecter. Seuls les sapins naturels sont acceptés. Ils ne doivent présenter aucune décoration (guirlande, neige artificielle, crochet, boule, lumière, etc.) et être dépourvus de pied et d'emballage (sac plastique, sac à sapin, etc.). Enfin, leur taille ne doit pas excéder deux mètres de hauteur et leur diamètre dix centimètres. Le cas échéant, il faut couper le sapin ou le déposer en déchèterie.

www.sigidurs.fr



UN TEMPS POUR S'AMUSER

Dans les écoles, les structures de la petite enfance, au théâtre ou encore à la maison, Noël est l'occasion de passer de bons moments ludiques. Demandez le programme !



La Ferme Tiligolo et ses bébés animaux remportent toujours un vif succès auprès des jeunes enfants des structures petite enfance de la ville.

Nos petits Saint-Briciens et Saint-Briciennes piaffent déjà d'impatience à l'idée d'assister au spectacle *En arrière toute*, qui sera proposé aux scolaires et à leurs enseignants pour Noël les 16 et 17 décembre, au théâtre Silvia Monfort. Près de 660 enfants des écoles maternelles de la ville y participeront. Il s'agit d'un spectacle original et poétique dans lequel le clown burlesque Nino évolue aux côtés d'une violoniste. Au programme : humour décalé, imaginaire, music-hall... Une belle ode au monde de l'enfance qui devrait être très appré-



Le clown Nino se donnera en spectacle sur la scène du TOPF Silvia Monfort pour les enfants des écoles maternelles.

ciée ! À noter également que chaque enfant recevra un livre à l'occasion de Noël.

LES TOUT PETITS À LA FÊTE

Ce sera aussi Noël du côté des structures de la petite enfance. Outre les fêtes organisées librement par chaque établissement pour permettre aux parents et aux enfants de se retrouver autour d'un moment convivial, la Ferme Tiligolo fera escale à Saint-Brice durant trois jours. Elle présentera son spectacle *L'anniversaire de Jeannot Lapin* à L'Aurore le vendredi 13 décembre, à L'Azuré le mercredi 18 décembre et au Myrtil le jeudi 19 décembre. Les enfants accueillis dans ces structures, mais aussi ceux gardés par les assistantes maternelles de la commune, ainsi que ceux fréquentant le LAEP, sont invités à participer à ces festivités. Une centaine d'enfants en profiteront.

Par ailleurs, les enfants des accueils de loisirs maternels pourront assister à deux spectacles de la compagnie de marionnettes Coconut : *Le Noël de Blanche-Neige* le 23 décembre et *Un Noël de gourmandises* le 30 décembre.

UNE TATIE QU'ON AIMERAIT TOUS AVOIR !

Connaissez-vous Tatie Jambon ? L'extravagante Marianne James prête ses traits

à ce personnage étonnant et invite les enfants à bord de la compagnie Air Licorne A380 pour une rêve-party, en forme de concert familial, rock'n'roll et généreux. Les petits seront aux anges tandis que les plus grands pourront se délecter de l'humour très second degré de cette pétillante Tatie. Bossa, samba, pop, rock, électro... L'éclectisme et la bonne humeur sont au programme de ce spectacle déjanté.

Vendredi 20 décembre à 19 h 30

Tout public, à partir de 4 ans

**Rens. et réservation au 01 39 33 01 81
ou theatre@agglo-plainevalle.fr**



© DR



DES IDÉES DE JEUX SOUS LE SAPIN

La ludothèque vous a concocté une sélection de jeux de société à offrir ou à essayer à l'occasion des fêtes, en famille ou entre amis. Avec *Qwirkle*, simple mais stratégique, il faut aligner astucieusement formes et couleurs. Très futé !, l'un des succès de l'année, demande d'agir avec réflexion pour réaliser les meilleures combinaisons de dés. Si vous aimez plutôt les escape games, *Unlock !*, sa version jeu de société, devrait vous séduire.

Du côté des jeux fun et rapides, misez sur *Crossing*, *Octorage*, *Pictomania* et *6 qui prend*.

Les plus petits ne sont pas oubliés avec *Clac clac*, alliant rapidité visuelle avec ses pions aimantés. Si vous aimez par ailleurs la coopération, *The Game* est le choix idéal. Enfin, *Azul*, avec ses jetons rappelant la céramique portugaise, est plébiscité par les stratèges, tout en étant familial.

EN BREF

SERVICES MUNICIPAUX

Fermeture des services

- Espace accueil : fermeture anticipée les 24 et 31 décembre à 16 h 30
- Centres de loisirs : fermeture anticipée les 24 et 31 décembre à 17 h 30
- Le LAEP Le P'tit Pot de miel, Relais assistantes maternelles L'Amaryllys : 30 décembre 2019 au 3 janvier 2020
- Réseau information jeunesse : 23 décembre 2019 au 1^{er} janvier 2020
- Maison des associations : 23 au 28 décembre 2019
- Conservatoire : toutes les vacances scolaires
- Bibliothèque : changement d'horaire les 24 et 31 décembre, ouvert de 14 h à 17 h
- Ludothèque : 24 décembre



VIE SCOLAIRE

Inscriptions scolaires 2020/2021

Votre enfant entre en CP ou à l'école maternelle à la rentrée prochaine ? Les inscriptions scolaires se dérouleront du 16 décembre 2019 au 14 mars 2020. Au-delà, les enfants seront accueillis en fonction des places disponibles. Pour effectuer cette inscription obligatoire, rendez-vous sur le site de l'Espace citoyens, rubrique Infos pratiques/Modalités d'inscription, pour remplir les formulaires (fiches famille, enfant et inscription).

Rens. au 01 34 29 42 00 ou espaceaccueil@saintbrice95.fr

ASSOCIATION

De la gymnastique en douceur

La Compagnie des tournesols crée un cours de gymnastique douce le jeudi de 10 h à 11 h 30 (4 rue Jean-Jacques Rousseau). Vous pouvez bénéficier d'un cours d'essai avant de vous inscrire définitivement.

Rens et inscription : 06 61 92 37 16 ou pakima@free.fr
www.ciedestournesols.com



CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

LE CME SE MOBILISE POUR L'ENVIRONNEMENT

La séance plénière d'installation du Conseil municipal des enfants (CME), qui s'est tenue mercredi 6 novembre, a permis de choisir le thème du projet de l'année.

Ils ont eu le courage de se présenter devant leurs camarades d'école et rien que pour cela on ne peut que les féliciter : Amandine Denebour, Mathis Goinga Kaba, Alexandre Bouchou, Sarah Trantoul, Noah Lesueur (A. de Saint-Exupéry), Cyana Adja, Louis-Honoré Allanic, Luce Pellan, Clément Ferreira (Jean de La Fontaine), Loryane Erkan, Aurélien Hankar, Corentin Menez, Ousmane Sall (Jules Ferry), Sarah Lachkhab, Eliot Uvina-Monteils, Valentine Le Bars-Chauvet, Yanis Yeboah (P. et M. Curie) sont les nouveaux élus du Conseil municipal des enfants 2019/2020.

DES SLOGANS QUI FONT MOUCHE

Il n'est pas si facile d'élaborer un programme, faire campagne pour ses idées et les défendre. Le jour J, mardi 15 octobre, les urnes ont parlé, la démocratie aussi, une valeur à laquelle le maire Alain Lorand est très attaché et sur laquelle il est longuement revenu en ce mercredi 6 novembre, en préambule de la séance plénière d'installation du CME.

Un petit tour de table a permis à chacun des enfants de se présenter et de partager les projets qu'il avait mis dans sa profession de foi, sans oublier le slogan, qui a pu être déterminant, pour mobiliser l'électorat. Entre humour et sérieux, on vous en dévoile quelques-uns qui ont fait l'admiration du public et déclenché quelques rires : « Si vous voulez voler comme Superman, votez Ousmane », « Votez Alexandre, il saura vous surprendre », « Votez Loryane, ça sera génial », « Si vous voulez prendre votre vie en main, votez Corentin », « Si vous aimez le quinoa, votez Noah », « Votez citoyen, votez Aurélien ». Avec un peu d'humour, on

peut parfois déplacer des montagnes, ces jeunes élus en sont la preuve !

LA MAJORITÉ L'EMPORTE

Cette première séance, c'était aussi l'heure d'un choix pour le CME, celui de voter pour la thématique de l'année. Une fois de plus, l'environnement a remporté tous les suffrages avec 9 voix (solidarité : 7 voix – numérique : 1 voix). Nos élus s'inscrivent tout naturellement dans la mouvance actuelle de la jeune génération qui s'inquiète pour la planète et son avenir. « Vous devez tous vous mobiliser pour travailler ensemble : une fois de plus la démocratie s'exprime et il est important de respecter cette majorité qui a fait un choix, même si certains d'entre vous sont peut-être déçus », souligne le maire Alain Lorand. C'est donc le début d'une grande aventure pour ces jeunes élus qui, avec leurs animatrices Nora et Karine, vont œuvrer tout au long de l'année (les mercredis hors vacances scolaires) pour concrétiser un projet autour de l'environnement pour les Saint-Briciens.

UNE PREMIÈRE REPRÉSENTATION EN TANT QU'ÉLU

En fin de séance, le maire Alain Lorand a invité ses jeunes pairs à assister à la cérémonie du 11 Novembre avec ces quelques mots : « Nous devons avoir une pensée pour nos morts qui se sont sacrifiés pour la France et notre très précieuse liberté. C'est un moment de recueillement pour leur dire un grand merci et je souhaite vivement que vous y soyez associés. Nous chanterons La Marseillaise, ce chant patriotique, qui nous réunit tous ensemble et qui soude notre pays. »

CONNAISSEZ-VOUS LES ANIMATIONS DE LA CASE A ?

Une fois par mois, les bibliothécaires organisent une animation, avec ou sans thème, le mercredi de 15 h 30 à 16 h 30. Et si vous traversiez le miroir pour découvrir une autre facette du livre ?

Cela fait environ deux ans que la bibliothèque propose l'animation « La Case A », pour le public qui fréquente le Point Lecture le mercredi. « Au départ, en octobre 2017, le premier rendez-vous proposé faisait suite à une situation vécue, raconte Renaud Costes, bibliothécaire. Un jour, j'ai remarqué un enfant en difficulté pour lire seul un album. Je me suis permis d'intervenir et de lui proposer un livre plus adapté que l'on a lu ensemble, et bien sûr, la magie du livre a opéré. Je me suis dit alors, pourquoi faire bénéficier seulement un enfant de ce moment précieux et pas d'autres enfants ? Ce constat fait avec mes collègues, on s'est alors lancé dans ce rendez-vous, au départ, un peu informel et sans prétention ».

AU GRÉ DES ENVIES

Depuis le début de l'année 2019, « La Case A » a trouvé son rythme de croisière et propose ainsi chaque mois différentes animations autour du livre : lecture d'albums, kamishibai (théâtre japonais), jeux, activités manuelles... Ces animations, pour vingt personnes maximum, sans limite d'âge (sauf mention spéciale), se déroulent bien souvent en fonction du public présent ce jour-là, d'une actualité mais aussi des envies des bibliothécaires. « On ne vient pas chercher le public, on est très flexible : on s'adapte au fil des séances », précise Renaud Costes. « La Case A » qui s'est tenue le 30 octobre dernier en témoigne, puisque pour l'occasion, la bibliothèque avait revêtu quelques habits de lumière aux couleurs d'Halloween. En période de vacances scolaires, « La Case A » bénéficie également aux enfants des accueils de loisirs.

VOIR AU-DELÀ DES MOTS ET DES IMAGES

« Notre premier challenge, c'est de dire

à notre public, petits et grands, ne vous arrêtez surtout pas au mot "bibliothèque", poursuit Renaud Costes. Il y a plein de choses à découvrir dans nos lieux de culture. Le livre, c'est un simple outil finalement, on peut en faire ce que l'on veut. J'aime souvent dire aux plus jeunes, qu'ici, un livre, ce n'est pas comme à l'école, on peut en prendre un et ne pas le finir... Tout est permis ! Et pour les parents, ce qu'ils voient lors de nos animations reste accessible et reproductible à la maison : il faut simplement s'accorder un peu de temps. Prendre un livre, raconter une histoire en suivant plus ou moins le texte, extrapoler, mimer, fabriquer un kamishibai... À vous de jouer ! »

LES COUPS DE CŒUR

Et pour finir de vous convaincre, voici quelques idées de « livres magiques » qui ont marqué les esprits. La preuve, certains enfants, quelque temps après, sont revenus chercher le livre découvert la semaine précédente. Ils avaient parfaitement mémorisé le titre de l'ouvrage et voulaient le voir de nouveau. « On peut dire que dans ces moments-là, nous gagnons notre pari et c'est une magnifique récompense pour nous », conclut Renaud Costes.

- *Un livre* d'Hervé Tullet (Éditions Bayard Jeunesse)
- *Sans le A : l'anti-abécédaire* de Kris Di Giacomo et Michaël Escoffier (Kaléidoscope)

« La Case A » spéciale Noël, mardi 24 décembre de 15 h 30 à 16 h 30, bibliothèque

Rens. au 01 34 19 12 11

EN BREF



LA POLICE VOUS INFORME Trottinette électrique, la réglementation a évolué

La nouvelle réglementation concerne tous les Engins de déplacement personnels (EDP), les monoroues dont la trottinette électrique, les gyropodes ou encore les hoverboards :

- Interdiction pour les moins de 12 ans de conduire un EDP.
- Interdiction de circuler avec un EDP dont la vitesse maximale n'est pas limitée à 25 km/h.
- Interdiction de circuler sur les trottoirs (sauf si le maire prend des dispositions afin de les y autoriser).
- Interdiction de circuler hors agglomération : circulation uniquement sur les pistes cyclables ou voies vertes.
- Interdiction de transporter un (ou plusieurs) passager(s), l'usage est personnel.
- Interdiction de stationner sur le trottoir si l'EDP gêne la circulation des piétons.
- Obligation de circuler sur les pistes et bandes cyclables lorsqu'il y en a. À défaut, ils peuvent circuler sur les routes dont la vitesse maximale autorisée est inférieure ou égale à 50 km/h ou sur les aires piétonnes, à condition de rouler à une allure modérée (6 km/h) et de ne pas gêner les piétons.
- Le conducteur doit se vêtir d'un équipement rétro-réfléchissant en cas de circulation la nuit ou de visibilité insuffisante la journée. L'utilisateur d'une trottinette électrique (y compris les trottinettes en libre-service) a l'obligation d'avoir une assurance responsabilité civile.

Quelques exemples de sanctions :

- de 35 à 150 € : non-respect des règles de circulation, absence de protection et circulation à plusieurs
- de 135 à 750 € : circuler sur un trottoir sans y être autorisé
- de 1 500 à 3 000 € en récidive : circuler au-delà du maximum de 25 km/h



SPORT

LE COLLÈGE DE NÉZANT LABELLISÉ GÉNÉRATION 2024

Depuis le 1^{er} septembre, le collège de Nézant a reçu le label Génération 2024, dans le cadre des Jeux olympiques et paralympiques d'été qui se dérouleront à Paris.



Bernard Marcin, vice-président du Saint-Brice basket et entraîneur, Diana Gandega, ancienne meneuse de l'équipe nationale de basket du Mali et marraine de l'AS basket, Audrey Barkati, professeur d'EPS qui enseigne le basket au sein de l'Association sportive.

Le collège de Nézant s'est vu remettre le label Génération 2024 pour une durée de trois ans, le 1^{er} septembre dernier. Ce label vise à développer les passerelles entre le monde scolaire et le mouvement sportif pour encourager la pratique physique et sportive des jeunes. Actuellement, en France, 2 212 écoles et établissements sont labellisés. L'Association sportive (AS) de l'établissement, affiliée à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS), compte 121 licenciés à ce jour (chiffre amené à être augmenté). Différentes disciplines sportives sont proposées : le basket avec les professeurs Audrey Barkati (compétition) et Delphine Bara (loisirs), le futsal/football avec Bergine Oguz, le badminton avec Maëlle Mascart et l'athlétisme avec Théo Margerit.



NOUER DES PARTENARIATS AVEC LES CLUBS SPORTIFS

Le collège de Nézant a répondu à plusieurs objectifs du label. Le premier est celui de développer des projets structurants avec les clubs sportifs du territoire. En effet, l'AS a développé ces dernières années des partenariats avec le Saint-Brice football club et le Saint-Brice basket. Des échanges qui ont permis d'aboutir à des meilleurs résultats aux compétitions et aussi de trouver de nouvelles recrues.

DIANA GANDEGA, MARRAINE DE L'AS BASKET

Un autre élément qui a probablement pesé dans la balance : la marraine de l'AS basket est Diana Gandega, ancienne meneuse de l'équipe du Mali, qui a participé aux Jeux olympiques de Pékin en 2008, aux championnats du monde en 2010 et a été trois fois médaillée en Coupe d'Afrique.

La joueuse est venue en juin dernier retracer son parcours sportif auprès des collégiens. Elle est également venue lors de la Journée nationale du sport scolaire le 25 septembre dernier (NDLR : retrouvez notre reportage sur le site Internet).

L'AS basket souhaite augmenter ses effec-

tifs (77 licenciés en novembre 2019), en particulier le nombre de filles, grâce à Diana Gandega, qui pourrait inciter ces dernières à se lancer dans cette voie. « Dès la 4^e, elles cessent toutes activités physiques. En vue de lutter contre la sédentarité, le développement de la pratique féminine est un objectif visé par l'ensemble des professeurs d'EPS, un axe fort du projet de l'AS » exprime Audrey Barkati, professeur d'EPS depuis treize ans au collège de Nézant.

UNE RENCONTRE AVEC DES BASKETTEURS AMÉRICAINS

L'AS basket a également un autre projet dans les starting-blocks : la webtv basket. « L'idée est de faire sortir l'anglais de la salle de classe avec la professeure d'anglais Raja Choug ». Concrètement, les élèves vont jouer aux commentateurs et journalistes sportifs, le tout en anglais. Les élèves de la 3^{ème} s'exerceront à commenter un match de la NBA, préalablement choisi par Bernard Marcin, vice-président du Saint-Brice basket et entraîneur. Ils se rendront ensuite à Nanterre pour assister à l'entraînement de joueurs américains évoluant au sein du club. Et cerise sur le gâteau : les élèves les plus performants en anglais réaliseront des interviews. La rencontre sera filmée et publiée sur le site Internet du collège.

« Mon rôle est d'accompagner les jeunes : de leur parler du haut niveau, d'évolution de carrière ou encore de leur expliquer comment associer le sport et les études... Et aussi d'être une figure féminine du haut niveau à Saint-Brice. »

Diana Gandega

Audrey Barkati rappelle : « Ils jouent ainsi aux jeunes reporters. Depuis un an, ils ont déjà filmé des entraînements, des compétitions et récemment la Journée du sport scolaire (les vidéos sont visibles sur le site du collège). Ce projet s'inscrit totalement dans le programme de l'UNSS : jeunes officiels, vers une génération responsable qui permet à chaque licencié de se responsabiliser autour de sept fonctions possibles : vice-président élève, jeune dirigeant, jeune reporter, jeune organisateur, jeune coach, jeune juge-arbitre, jeune secouriste. »

D'autres projets sont en préparation au sein de l'Association sportive. Saint-Brice-sous-Forêt démontre une fois de plus qu'elle mérite bien ses deux lauriers au label Ville active et sportive.

Rens. au 01 39 90 26 14

TRAVAUX

L'AVENUE DE LA DIVISION LECLERC SE REFAIT UNE BEAUTÉ

L'entrée de ville, en venant de Montmorency, s'embellit avec la création d'un trottoir et l'aménagement de places de stationnement.



Attendus par les riverains, c'est durant les vacances de la Toussaint que se sont déroulés les travaux de réfection des abords de l'avenue de la Division Leclerc (CD 125) entre le rond-point Henri Denis (entrée des Sapeurs-Pompiers) et le collège de Nézant. Il aura fallu une dizaine de jours pour que soient créés un trottoir et des places de parking sur une centaine de mètres pour la sécurité des riverains.

« C'était un stationnement anarchique et dangereux pour les piétons » sont les premiers mots de Laurent Bourlieu, responsable de la voirie, pour qualifier l'ancien aménagement faisant office de trottoir. En effet, les abords des maisons n'étaient qu'un simple chemin de terre pour la zone piétonnière. Les talus ont dû être retravaillés pour dégager l'emprise nécessaire à l'aménagement. Les riverains n'avaient pas de vraies entrées carrossables. Les passants devaient zigzaguer entre les véhicules stationnés, et les jours de pluie, patauger dans la boue ou les flaques d'eau. « Nous avons complètement revu cet espace en limite des habitations en créant tout d'abord un vrai trottoir aux normes PMR (Personnes à mobilité réduite) pour ceux qui se déplacent à pied. Les automobilistes et les riverains ne sont pas oubliés

puisque des places de stationnement ont été aménagées. Pour la Ville, cela met fin à un stationnement un peu chaotique et devient ainsi, un stationnement réglementé et maîtrisé », explique le responsable de la voirie.

LE SAVIEZ-VOUS ?

L'entretien de la route départementale (la chaussée) incombe au Département. Mais c'est le maire qui est chargé de la sûreté et de la commodité du passage sur ces voies (trottoir et places de stationnement) dans la traversée de sa commune. Il y a donc deux autorités différentes qui gèrent les voies départementales dans une agglomération.

LE CHIFFRE DU MOIS

123 530 €

C'est le coût des travaux de réfection des trottoirs et des places de stationnement du Chemin Départemental 125, à la charge de la Collectivité.

EN BREF



STATIONNEMENT

Pensez à renouveler votre macaron orange

Si vous habitez le quartier de la Plante aux Flamands, pensez à renouveler votre macaron orange quand la date de validité est passée, tout comme si cette même date n'est plus visible à cause du soleil. Il est à apposer au-dessus du certificat d'assurance. Police municipale : 01 34 29 42 17



VIVRE ENSEMBLE

Les chiens sont tenus en laisse

Suite à des cas de morsures enregistrés par la Police municipale et notamment sur les enfants, le maire a pris un arrêté (2019/492) en date du 27 novembre afin que tous les chiens circulant sur la voie publique, dans les parcs, squares et jardins communaux ouverts au public, soient tenus en laisse. Pour les chiens dangereux, ils doivent, en plus, être équipés de muselières et les propriétaires doivent être en possession des documents administratifs obligatoires. Toute personne en infraction constatée sera sanctionnée (en application de l'article R 412-44 du Code de la Route) par autant de contravention de 2^e classe (35 euros) qu'il y a d'animaux en divagation.

Les figures historiques de notre ville

Plusieurs personnalités emblématiques sont venues marquer de leur empreinte la ville de Saint-Brice-sous-Forêt. En voici quelques-unes.

Que vous habitiez Saint-Brice depuis de nombreuses années ou seulement depuis quelque temps, beaucoup d'entre vous ne connaissent pas l'histoire de leur ville. En effet, peu de Saint-Briciens prennent le temps d'aller jeter un œil sur le site Internet www.saintbrice95.fr à la rubrique Histoire de Saint-Brice (située dans la rubrique Ma mairie). Pourtant, on y trouve de nombreuses informations qui sont, d'ailleurs, le fruit d'un long travail de l'association Les Amis du vieux Saint-Brice. Par exemple, vous pouvez y découvrir les biographies de toute une liste de personnalités, plus ou moins célèbres, qui ont vécu ou séjourné dans notre ville. Sur la page Facebook de la Ville, nous avons partagé régulièrement ces contenus et ils ont été très appréciés. Pour celles et ceux qui seraient passés à côté, voici un petit tour d'horizon de grandes figures historiques liées à notre ville.

DU PAVILLON COLOMBE...

De nombreux artistes ont vécu sur notre commune. Du XVII^e siècle à la Première

Guerre mondiale, Saint-Brice était un lieu de villégiature proche de Paris très recherché. Plusieurs grandes demeures ont été érigées et existent encore aujourd'hui. Comme le pavillon Colombe, par exemple, rue du Mont de Veine (aujourd'hui rue Edith Wharton). L'actrice de la Comédie-Italienne **Marie-Catherine Riggieri**, dite Mademoiselle Colombe, y a séjourné régulièrement de 1765 à 1805. Cette folie au parc remarquable a vu passer également la brillante cantatrice, **Félia Litvine**, durant les étés 1906 et 1907. Cette illustre wagnérienne s'amusa à y faire de la peinture, tout en travaillant ses rôles pour l'opéra. Puis, l'écrivaine américaine Edith Wharton s'y installa en 1919, il y a tout juste cent ans. L'association Les Amis du vieux Saint-Brice célébrera ce centenaire le samedi 14 décembre au centre culturel Lionel Terray (voir encadré). Pendant près de vingt ans, **Edith Wharton** a ainsi partagé sa vie entre Saint-Brice l'été et Hyères l'hiver. Même si, finalement, elle restait peu en place car c'était une infatigable voyageuse ! Elle s'éteindra dans notre commune en 1937. Une plaque commémorative a été posée en 1984 à l'entrée de la propriété.

Edith Wharton

... À LA TOUR DE NÉZANT

Autre exemple d'une belle demeure où sont passés de multiples artistes : la Tour de Nézant. Reconnaisable par sa tour ornée d'une vigne vierge, cette propriété se situe sur le chemin de Nézant, non loin du collège. **Lise Deharme** y a séjourné souvent de 1926 à 1938. Elle était romancière, poétesse et l'une des muses du surréalisme. Elle a reçu à Saint-Brice un nombre incalculable d'artistes. Jugez plutôt : Pablo Picasso, Dora Maar, Alberto Giacometti, René Clair, André Malraux, Salvador Dali ou encore Balthus. Elle cédera sa maison au couple Delbo et Jeanson en 1939. **Marion Delbo** est comédienne, actrice de cinéma et écrivaine. Elle a tourné sous la houlette de réalisateurs célèbres et en compagnie de partenaires illustres : Fernandel, Danielle Darrieux, Gérard Philipe... Pour autant, elle n'a jamais obtenu les premiers rôles. À l'inverse, **Henri Jeanson**, son époux, restera comme l'un des meilleurs scénaristes et dialoguistes du XX^e siècle. Il travaille, entre autres, avec les grands du 7^e art : Julien Duvivier, Maurice Tourneur, Marcel Carné... Il est l'auteur du célèbre « *Atmosphère, atmosphère, est-ce que j'ai une gueule d'atmosphère ?* » d'Arletty dans *Hôtel*



© Les Amis du vieux Saint-Brice

CENTENAIRE DE L'INSTALLATION À SAINT-BRICE DE L'ÉCRIVAIN AMÉRICAINE EDITH WHARTON

Une Américaine à Saint-Brice, Edith Wharton 1919-1937. Divertissements d'une femme de lettres à partir de sa correspondance saint-bricienne.

Conférence et lectures de lettres par l'association Les Amis du vieux Saint-Brice.

Samedi 14 décembre de 15 h 30 à 17 h, à l'auditorium du centre culturel Lionel Terray
Rens. au 01 39 90 53 77

Pavillon Colombe



du Nord. Le couple divorcera mais Henri Jeanson laissera la Tour de Nézant à Marion Delbo, qui y vivra jusqu'en 1961. À savoir aussi que la comédienne Hélène Duc, célèbre notamment pour son rôle de Mahaut dans les Rois maudits, a loué une partie de cette maison à Marion Delbo de 1952 à 1958. Elle y a donné naissance à ses deux filles.

LE MONDE LITTÉRAIRE BIEN REPRÉSENTÉ

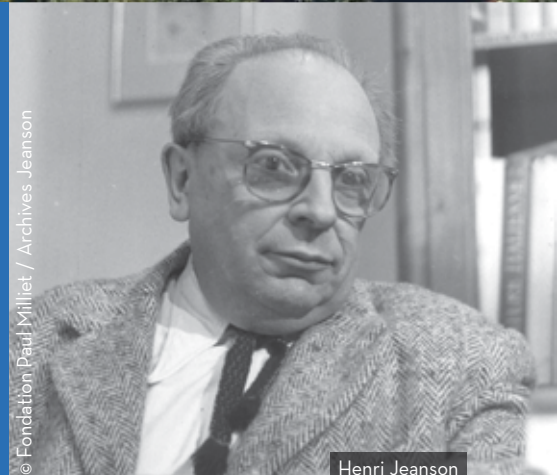
Hippolyte-Louis Guérin, libraire et imprimeur parisien, éditeur, ami et voisin de Jean-Jacques Rousseau, alors célèbre Montmorencéen, détenait une maison de campagne au XVIII^e siècle, au 95 rue de Paris. À la même époque, **Jean-François Marmontel** a résidé dans notre petit village, chez un ami, pour faire respirer « un air pur à son enfant ». Il était encyclopédiste, historien, conteur, romancier, grammairien et philosophe. Ce proche de Voltaire et ennemi de Rousseau évoque Saint-Brice à plusieurs reprises dans ses mémoires. La femme de lettres **Juliette Récamier** a séjourné, en 1803, au château de Saint-Brice en raison des travaux réalisés dans son château de Clichy-la-Garenne.

Quelques décennies plus tard, l'écrivain **Eugène Sue** viendra résider chez sa sœur, toujours au château de Saint-Brice, pour y écrire l'un de ses romans.

SAINT-BRICE : LE BERCEAU DU SURRÉALISME

Il y a presque cent ans, en 1920, **Paul Éluard** s'installe à Saint-Brice, au 3 rue Chaussée, avec son épouse Gala et leur fille Cécile. Ils reçoivent dans leur modeste maison, aujourd'hui privée de son jardin, le groupe des futurs surréalistes, avec entre autres le chef de file du mouvement, André Breton, les écrivains René Crevel, Robert Desnos, Philippe Soupault, Benjamin Péret, Louis Aragon, etc. Conversations, jeux littéraires, écriture et dessin automatiques, création sous hypnose, compositions collectives, jeux de tarots, etc. La maison connaît une vie intellectuelle intense. C'est aussi dans cette petite maison que Paul et Gala Éluard hébergent, de juin 1922 à novembre 1923, le brillant peintre dadaïste allemand **Max Ernst**, avant qu'il s'installe à Eaubonne. Ce dernier y a peint son très célèbre tableau de groupe intitulé *Au rendez-vous des Amis*. Ce tableau, actuellement à Cologne, représente quatorze surréalistes et trois amis privilégiés du peintre : Raphaël,

© Fondation Paul Millret / Archives Jeanson



Henri Jeanson

Studio Harcourt, Paul Éluard
(photographie, années 1930)



Musée d'art et d'histoire Paul Éluard - Saint-Denis
© photo : I. Andréani



© Jean Reutlinger

Armande Cassive



© DR

Lucien Pascal et Gisèle Casadesus à l'île de Ré en 1933

Dostoïevski et De Chirico. Paul Éluard et sa famille partiront de Saint-Brice en 1923 pour s'installer quelques mois à Eaubonne.

DES ARTS DU SPECTACLE...

La comédienne **Armande Cassive** a vécu, dans les années 20, au 8 rue de Paris. C'était l'interprète préférée de Georges Feydeau, connu pour ses nombreux vaudevilles. Toujours dans les années 20, un grand créateur de spectacles a vécu dans notre ville : **Raphaël Beretta**. Il a acheté en 1921 la maison de plaisance qui a remplacé l'ancien château, à l'angle de la rue Eugène Châtenay et de la rue du Pont au Coq. Associé à Léon Volterra, producteur de spectacles et directeur de multiples salles, il a proposé de nombreux spectacles pour le Casino de Paris, le Lido, l'Olympia ou bien les Folies Bergère.

... AUX ARTS PLASTIQUES

En 1925, **Jules-Karl Van West**, explorateur et relieur belge réputé, fait construire sa maison, un atelier de reliure et un petit observatoire d'astronomie au 10 avenue de la Sapinière. Fêru d'égyptologie, il a réalisé un dictionnaire des hiéroglyphes. Il retournera en 1939 en Belgique car la reine Elisabeth lui a offert un poste de maître relieur à l'École supérieure des arts décoratifs de Bruxelles. C'est dans cette même maison qu'a vécu aussi le peintre de Saint-Brice et de ses abords : Gilles Tournemine.

L'ABBÉ SALATI, VÉRITABLE MÉDIATEUR

Durant la guerre franco-prussienne de 1870, l'abbé **Salati** a su remplacer les autorités municipales défaillantes et remplir toutes les fonctions d'un maire. Sa connaissance de l'allemand, son dévouement, son énergie, son sens de la diplomatie lui ont permis de négocier sans cesse, d'intervenir sans arrêt, tant pour la fourniture de nourriture que lors des réquisitions et des arrestations. À chaque fois, les otages ont été relâchés sur son intervention.

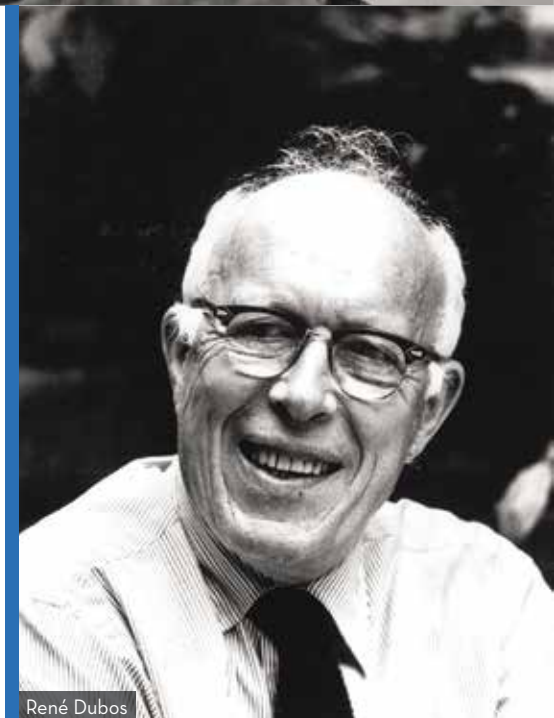
Il se souciait de réduire les nuisances de l'occupation, assurait la protection des personnes et des biens, donnait les autorisations de circulation, admettait le libre exercice du culte protestant pour les Prussiens dans son église et parvenait à limiter les destructions, le pillage et les actes délictueux. Après la guerre, son rôle et son courage furent loués par tous.

ILS SONT NÉS À SAINT-BRICE

Joseph-Brice Brunard est né à Saint-Brice, qui était une petite bourgade de quelques âmes, en 1812. Il était le propriétaire du Jardin de la Cave, belle propriété néo-classique du XVIII^e, au 68 rue de Paris. Il mènera une carrière à la fois d'imprimeur et de peintre miniaturiste.

Lucien Probst, plus connu sous le pseudonyme Lucien Pascal, est également né à Saint-Brice, au 86 rue de Paris, en 1906. Il y a vécu toute sa jeunesse tout comme sa famille de très nombreuses années. Passionné de théâtre, il devient comédien à l'Odéon au début des années 1930. Il épouse la comédienne Gisèle Casadesus en 1934 (ils vivront une histoire d'amour de 72 ans !). Il a été le directeur de la scène de la Comédie-Française à partir de 1950 après avoir renoncé à sa carrière d'acteur. Durant les années 80, le couple reviendra sur notre commune pour participer à des événements culturels organisés par l'association Les Amis du vieux Saint-Brice.

René Dubos, agronome et biologiste, est né à Saint-Brice-sous-Forêt en 1901, précisément au 75 rue de Paris. Une plaque commémorative sur l'immeuble le rappelle aussi discrètement que l'homme était. Cet homme exceptionnel, dont l'hôpital de Pontoise porte le nom, a fait carrière aux États-Unis. Il est malheureusement méconnu en France. Pourtant, ses travaux ont été déterminants dans la découverte des antibiotiques. Il a également été un écologiste précurseur à qui l'on doit la célèbre formule « Pensons global, agissons local ». Il est à l'origine



René Dubos

de la création du Programme des Nations-Unies pour l'environnement. Auteur de nombreux ouvrages, il a reçu le Prix Pulitzer avec *So Human an Animal*. Il est décédé en 1982 à New York, le jour de son anniversaire, en écoutant les cloches de l'Île-de-France qu'il aimait tant. Tous ces hommes et ces femmes font partie de notre patrimoine. Nous vous invitons à découvrir leurs portraits sur le site Internet www.saintbrice95.fr. Vous y trouverez également le portrait d'autres figures emblématiques de la ville.

ELLES VALORISENT NOTRE PATRIMOINE

Deux associations proposent régulièrement des événements mettant à l'honneur notre patrimoine :
Les Amis du vieux Saint-Brice :
 01 39 90 53 77
Saint-Brice d'Antan : 01 34 19 85 30



AAESB Bokaido

La règle de trois

CET ART MARTIAL, QUI SYNTHÉTISE LES TECHNIQUES DE DIFFÉRENTES DISCIPLINES, EST PRATiqué À SAINT-BRICE DEPUIS 1980. QUARANTE ANS AU SERVICE D'UNE TRADITION QUI NE DEMANDE QU'À FAIRE DE NOUVEAUX ADEPTES !

Notre commune est très active dans le domaine des arts martiaux, avec de nombreux clubs et un gala qui met à l'honneur toutes ces disciplines. Mais connaissez-vous le bokaido ? Cette discipline est arrivée en France dans les années 1980 avec la volonté d'une poignée de pratiquants de mêler plusieurs arts martiaux, selon ce qui se faisait au Japon, et de rompre avec une spécialisation qui était la norme en Occident. « *Le bokaido, c'est l'étude de plusieurs principes, à savoir, l'énergie, le déséquilibre et les atemis, ainsi que le maniement des armes. L'objectif est que chacun trouve rapidement forme et souplesse* », confie Christian Mourin, professeur et président de la section bokaido de l'AAESB. Pour les non-initiés, rentrons plus en détail sur les trois principes qui forment la base de l'étude du bokaido. L'énergie correspond à la fois à l'énergie interne (ki) et celle liée au déplacement de l'attaquant. Pour le déséquilibre, il s'agit

d'utiliser des techniques pour faire chuter son adversaire. Enfin, les atemis sont des coups de poing et de pied frappés.

UN ÉQUILIBRE À TROUVER

Chaque jeudi, au COSEC, entre 20 h et 22 h, ils sont une petite dizaine à s'adonner au bokaido. Après l'échauffement pour faire grimper en température les muscles et réveiller les articulations, débute un travail sur les chutes, enlevées comme en aikido ou frappées, à l'image du judo. Puis, c'est au tour des atemis et des esquives. On poursuit avec la répétition des katas. La phase de combat, prédéfinie ou libre, arrive après. Enfin, c'est le traditionnel salut qui clôture le cours. « *Le bokaido, c'est atteindre une certaine cohésion entre les trois grands principes qui se complètent. L'idée est un peu de revenir au mélange des techniques qu'utilisait un guerrier au temps du Japon féodal* », précise Christian Mourin. Au fur et à mesure de son entraînement, le pratiquant acquiert la précision du geste et de l'esprit. Le bokaido enseigne également les techniques avec armes, telles que le bâton, le sabre en bois (boken), le poignard, la hallebarde ou encore le katana (sabre japonais).

UN APPRENTISSAGE PROGRESSIF

« *Le bokaido permet d'avoir une vision globale des arts martiaux grâce à la variété des*

EN 3 DATES

1980

DÉBUTS DU BOKAÏDO EN FRANCE ET À SAINT-BRICE

2019

PARTICIPATION AU GALA DES ARTS MARTIAUX

2020

CÉLÉBRATION DES 40 ANS DU CLUB

techniques travaillées. C'est très motivant. Au-delà de sa pratique, c'est aussi une discipline culturelle que nous contribuons à transmettre », note Christian Mourin. Le bokaido est adapté à tous les âges et à tous les niveaux. Le club accepte les pratiquants à partir de douze ans. Donc n'hésitez pas à venir tester un cours. Enfin, il n'y a pas d'esprit de compétition, si ce n'est avec soi-même : « *Tout le monde peut y trouver son compte. Il ne faut pas avoir peur de la chute. On peut d'ailleurs trouver du plaisir dans une chute. Le bokaido nous enseigne que la meilleure récompense, c'est la progression. L'épanouissement personnel est au cœur de sa pratique, sans oublier le partage des connaissances entre combattants, qui est une de ses valeurs essentielles.* »

AAESB section bokaido : 01 39 92 03 79
Courriel : christian.mourin95@orange.fr



Le bokaido nous enseigne que la meilleure récompense, c'est la progression. L'épanouissement personnel est au cœur de sa pratique.

EN BREF



VIE PRATIQUE

En cas de neige

Aux abords des voies publiques, les Saint-Briens doivent débarrasser les trottoirs par temps de gelées ou de neige, dans la mesure du possible, et ce, jusqu'au caniveau, en répandant du sel, du sable, des cendres ou de la sciure de bois qu'il faut ensuite balayer au dégel. Les services techniques de la Ville proposent du sel en libre-service, dans la mesure des stocks disponibles, rue Fosse Cardon. Pensez à apporter votre propre contenant (servez-vous de manière raisonnée).

Distribution du calendrier de collectes 2020

Le SIGIDURS procédera à la distribution de son calendrier de collectes des déchets jusqu'au 15 décembre. Surveillez votre boîte aux lettres, il est à conserver précieusement en 2020 pour connaître toutes les dates des collectes des déchets végétaux, des encombrants, des ordures ménagères, des emballages et papiers et pour avoir les consignes de tri. www.sigidurs.fr

SANTÉ

Attention au monoxyde de carbone

Ce gaz incolore et inodore est très dangereux pour la santé et occasionne chaque année des accidents. En ce début d'hiver, des consignes de sécurité s'imposent, comme l'entretien par un professionnel de vos installations de chauffage et de production d'eau chaude et les conduits de fumée. Pensez également à aérer votre logement au moins dix minutes par jour. www.prevention-maison.fr

NOUVEAUX HABITANTS

UNE CÉRÉMONIE POUR FAIRE CONNAISSANCE

À l'occasion de la cérémonie des nouveaux habitants, quelques Saint-Briens ont rencontré l'équipe municipale.



La rue des Coteaux du Moulin dessert le quartier construit en face du collège de Nézant où de nouveaux habitants se sont installés.

Pour la deuxième année consécutive, l'équipe municipale a convié les nouveaux Saint-Briens à une cérémonie conviviale afin d'échanger autour du verre de l'amitié. Ils viennent ainsi grossir les rangs de la population. Pour rappel, selon les derniers chiffres de l'INSEE, au 1^{er} janvier 2017, Saint-Brice compte 15 017 habitants. Il est vrai qu'un nouveau quartier a vu le jour en face du collège, sans compter d'autres constructions réparties sur le territoire. « Une ville se doit d'accueillir ses nouveaux habitants pour les aider à mieux connaître la vie locale, les services municipaux... », a expliqué le maire Alain Lorand. « C'est aussi un moment privilégié pour établir un contact avec les élus et répondre à leurs questions », a ajouté Christophe Vadot,

conseiller municipal délégué aux Nouveaux habitants.

DES INFORMATIONS PRATIQUES DANS UNE SACOCHE

Tous les nouveaux Saint-Briens ont reçu une petite sacoche contenant différentes informations sur les services municipaux, la Communauté d'agglomération Plaine Vallée et le Sigidurs, le syndicat en charge des collectes des déchets sur notre ville. Pour celles et ceux qui n'ont pas pu se rendre à la cérémonie ou si vous venez d'emménager sur la commune, cette sacoche est disponible à l'Espace accueil (16 rue Pasteur). Cette structure est d'ailleurs, soulignons-le, le premier interlocuteur des Saint-Briens dans toutes leurs démarches.

SAINT-BRICE-SOUS-FORÊT EST UNE VILLE ACCUEILLANTE, C'EST VOUS QUI EN PARLEZ LE MIEUX...

« J'ai choisi Saint-Brice, d'une part, pour des raisons pratiques, la proximité avec mes parents qui habitent Sarcelles et le lycée privé de mon fils. D'autre part, j'ai toujours entendu que cette ville était plutôt calme », témoigne Séverine.



« Je recommanderai Saint-Brice à 100 %, nous y trouvons plus d'espace de vie en mètres carrés, tout en restant à proximité de Paris. Une bonne qualité de vie dans un esprit campagne/banlieue. La ville est très bien desservie en termes de transports en commun : nous sommes à vingt minutes de Paris Nord », témoigne Claire.



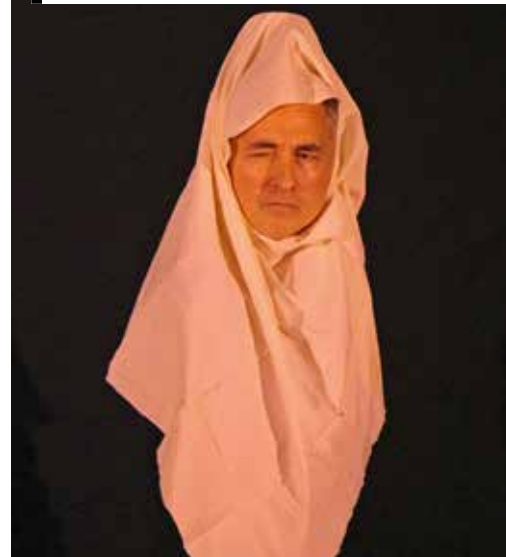


LA MUSIQUE PASSE LA PORTE DE L'ÉCOLE (ERRATUM)

Dans le cadre du projet « Orchestre à l'école », les élèves de CE2 et leurs familles étaient conviés à l'école Antoine de Saint-Exupéry, en présence du maire Alain Lorand, de Jean-Pierre Yalcin, élu à la Culture, des élus, du corps enseignant, du service Culturel et du conservatoire municipal Claude Debussy, afin de réceptionner les très beaux instruments de musique qu'ils ont pu emporter chez eux.

UN AUTRE VISAGE DE LA PRINCESSE

Samedi 9 novembre, Philippe Imbert est venu présenter ses « Princess » dans le cadre du Festival du conte en Val-d'Oise. De *Barbe bleue* à *La Princesse au petit pois* en passant par un dîner de famille, le conteur a dressé le portrait de femmes et d'hommes pas tout à fait comme on les connaît !



ON NE PERD PAS LA BOULE À SAINT-BRICE

Samedi 2 novembre, la section pétanque de l'AAESB organisait pour la fédération du Val-d'Oise les poules finales des meilleurs clubs du département. Parmi les 150 joueurs présents, le club a pu, une nouvelle fois, briller avec son équipe n°1, en remportant le titre de champion de deuxième division excellence face à Cormeilles.



UN PETIT AIR VINTAGE

Du 15 au 28 novembre, le centre culturel Lionel Terray a fait un bond dans le temps. Le service Culturel présentait une exposition sur la chanson française d'hier à aujourd'hui, avec de nombreuses affiches et objets « collector ». Séquence nostalgique assurée !



UNE BONNE DOSE DE MOTIVATION

Il fallait un certain courage pour mettre le nez dehors et participer au Kid cross ce 11 novembre, organisé par Saint-Brice athlétisme. Dix clubs du Val-d'Oise et 221 jeunes coureurs se sont affrontés dans les labours de Saint Brice. Quatre podiums pour le club saint-bricien : 3^e place pour les éveils athlétiques (Kid cross), 2^e place pour Sacha Leduc (benjamins), 3^e place pour Alexis Partouche (benjamins) et Antoine Toriel (minimes).



UN 11 NOVEMBRE BIEN PLUVIEUX

À l'occasion de la commémoration du 11 novembre 1918, les élus, les associations patriotiques, les jeunes du Conseil municipal des enfants et les habitants se sont réunis pour honorer la mémoire des hommes et des femmes morts pour la France.



UNE SAINT-BRICIENNE PRÉSENTE SON PREMIER LIVRE

L'écrivaine Geneviève Bonnet-Cadith (à droite sur la photo) a présenté, lors d'un café littéraire, son premier roman *Les Cheutons* à la librairie Les Mots mêlés le samedi 16 novembre. L'auteure raconte l'histoire d'une jeune fille, bouleversée par la découverte d'un secret de famille, qui préfère observer le monde à travers le prisme du théâtre et du cinéma.



LES SENIORS EXPOSENT LEUR SAVOIR-FAIRE

L'association Art de vivre a organisé sa traditionnelle expo-vente, samedi 16 novembre, à la résidence seniors Charles de Foucauld. Les bénévoles avaient tout confectionné elles-mêmes : confitures, coussins, bijoux et de nombreux vêtements en laine. Le lieu idéal pour faire un petit cadeau de Noël original et made in France.





AU SUIVANT !

Vesoul, *La valse à mille temps*, *Ne me quitte pas...* Moïse Melende, Franck Willekens et leurs musiciens ont revisité musicalement les plus grands titres de Jacques Brel au Palladium dimanche 24 novembre, avec humour et émotion. Un spectacle très apprécié et qui a fait salle comble.



AUTOUR DU LIVRE

Dans le cadre de la semaine de la parentalité, le Lieu d'accueil enfants/parents et la bibliothèque ont organisé plusieurs animations pour les familles : une lecture à deux voix, deux séances de conte et une rencontre conviviale autour du thème « Pourquoi raconter des histoires aux jeunes enfants ? ».



UN REPAS DE GALA POUR NOS SENIORS

Le traditionnel repas de fin d'année des seniors a rassemblé les 26 et 28 novembre environ trois cent cinquante personnes au Palladium. Entre mets de choix et animation dansante, tous et toutes étaient ravis de cet après-midi festif. Cinq couples étaient à l'honneur : quatre fêtant leurs noces d'or et un ses noces de diamant.



PLUS DE PHOTOS SUR
LE SITE INTERNET



EXPRESSION DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Pensons au Téléthon !

Comme tous les ans, le Téléthon sera présent sur Saint-Brice. Grâce à ses nombreux bénévoles, une multitude de manifestations sera organisée.

Cette année encore, nous nous devons de battre le record de dons, notre ville est sensible sur le sujet des maladies orphelines.

Mais au fait le Téléthon, qu'est-ce que c'est ?

L'AFM-Téléthon est née d'une conviction et d'une volonté : guérir des maladies longtemps considérées comme incurables. Pour réussir, elle s'est fixé une règle d'or : la rigueur et l'efficacité.

C'est aussi trois missions : guérir (recherche et développement de thérapies innovantes), aider les malades (soins, accompagnement, citoyenneté), communiquer les savoirs auprès des familles, des professionnels et du grand public.

L'association mène une stratégie d'intérêt général. L'innovation scientifique, médicale et sociale qu'elle impulse bénéficie à l'ensemble des maladies rares et des personnes en situation de handicap et fait avancer la médecine tout entière.

L'AFM-Téléthon, c'est aussi le Téléthon, une mobilisation populaire unique qui a fait sortir les maladies rares du néant et permis une triple révolution génétique, sociale et médicale avec le développement des biothérapies.

Nous vous invitons à vous rendre sur le site Internet de la Ville www.saintbrice95.fr pour connaître le programme sur Saint-Brice, mais également sur le site du Téléthon www.don.telethon.fr pour retrouver des informations si vous souhaitez aller plus loin dans l'action de ce mouvement.

Alors une seule action : **donner !**

**Alain Lorand
et la majorité municipale**

EXPRESSION DES CONSEILLERS N'APPARTENANT PAS À LA MAJORITÉ MUNICIPALE

(Article L2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales qui limite le contenu du bulletin à la diffusion d'informations « sur les réalisations et la gestion du conseil municipal... »).

Une « Marche arrière » de l'État qui signe un véritable recul sur le plan environnemental, social et démocratique

- L'extension des aéroports de Paris (ADP) et le projet d'ouverture du terminal 4, vont générer, en plus d'une pollution sonore, une hausse de 38 % des vols, de CO₂, de 30 % des émissions d'oxyde d'azote, des gaz à effet de serre qui auront **un impact néfaste sur l'environnement et la santé des habitants**. Les engagements du gouvernement, inopérants, n'apportent **aucune garantie** pour préserver le cadre de vie des riverains. Et ce dans un contexte de privatisation d'ADP **financé sur fonds publics**. Aussi, **l'absence volontaire** de communication de l'État sur le référendum d'initiative partagée (RIP) pour soutenir la proposition de loi référendaire visant à affirmer le caractère de service public national d'ADP ne permet pas d'atteindre les 4 717 396 soutiens pour **contrer ce projet**, pas plus qu'il ne **garantit pas le pluralisme**.

- La privatisation de la Française des jeux (FDJ) prévue par la loi PACTE est un **jeu de dupe** « gagnant » pour les actionnaires et « perdant » pour les Français. La FDJ appartient aux Français et sa privatisation va se traduire par une baisse conséquente **des dotations (500 000 €) sur le plan national au monde sportif amateur**. C'est un coup dur pour nos clubs sportifs de la ville. Une privatisation qui, ajoutée à la suppression des contrats aidés en 2018, signe **la « mise à mort » du monde associatif** laissant les éducateurs sportifs à la charge de nos associations sportives auxquelles l'État fait les poches. **C'est un assassinat !**

- La suppression de la taxe d'habitation (TH) inquiète les élus locaux **qui craignent de perdre en lien et en moyens** car se posera, à terme, la question de la pérennisation des compensations « à l'euro près ». Les élus locaux redoutent la **perte d'autonomie financière des communes** transformant les citoyens en consommateurs de services publics suite à la disparition du lien fiscal. Le gouvernement propose une revalorisation **minimaliste**, soit 1 % des bases locatives des taxes d'habitation, **le compte n'y est pas !**

- Nous souhaitons à tous d'excellentes fêtes de fin d'année.

Didier Arnal, Nicole Chalard, Marc Guyot, Michel Moha, Frédérique-Jeanne Besson, (Bien vivre à Saint-Brice)

Chacun son bilan,

Chacun cherche à valoriser son bilan de réalisations qui au fond, et c'est regrettable, ne reflète que des obligations légales imposées par la Loi.

Issu du sommet de Rio, un programme politique sur le développement durable (« Agenda 21 ») a été décliné en local. Impulsé par le Maire, délégation a été confiée à une adjointe chargée pour déployer les axes identifiés par un diagnostic complet établi il y a des années.

Et le bilan est contrasté ! Les actions abouties l'ont été car réglementaires et les délais fixés par la Loi, et nous nous en réjouissons (abandon des pesticides, accessibilité des handicapés aux bât. publics/Voierie à 80 %).

Hélas, beaucoup de préconisations inscrites en dur au diagnostic ont été purement et simplement ignorées, alors même que certains se targuent d'en faire des sujets de campagne électorale.

Quel bilan pour l'élargissement de l'offre de loisirs globale aux ados, les travaux de sécurisation des piétons aux heures de classe ? Pour les déplacements/transports (création de lignes de bus pour les déplacements intra-département, stationnement chaotique aux abords de la Gare pénalisant professionnels et riverains, abandon du projet de circulation douce) et nous n'insisterons pas sur la redynamisation du centre-ville (commerces de proximité et meilleure accessibilité aux passants). Quel bilan pour la gestion des déchets et dépôts sauvages ?

Les places en crèche, comment discerner le vrai du faux. Des structures ont été ouvertes mais combien de places créées ?

Cette liste n'est pas exhaustive. En intégrant l'ensemble des axes identifiés, nous contribuerons à faire de notre ville un modèle quant au dev. durable et à l'accessibilité. Nous nous y engageons.

En attendant, excellentes fêtes de fin d'année à tous !

Cyril Delmas, Virginie Henneuse, Jean Mazouz, Michel Taillez, Janet Yalcin (Une Énergie Nouvelle pour Saint-Brice)

ENVIRONNEMENT

LA RÉGULATION DU GIBIER, LES RÉPONSES À VOS QUESTIONS

Saint-Brice magazine vous explique l'intérêt des chasses pratiquées par l'Office national des forêts afin de protéger les espaces naturels.



Île-de-France, les populations de grand gibier n'ont jamais été aussi importantes qu'aujourd'hui. De fait, en l'absence de prédateurs naturels, la régulation du nombre de sangliers, principalement, et de chevreuils, participe à la conservation des écosystèmes forestiers. Il ne s'agit pas de supprimer le grand gibier mais de maintenir une population qui ne mettra pas en péril le renouvellement de la forêt. En effet, les animaux sont susceptibles de manger les jeunes semis (jeunes plants naturels), nécessaires à la régénération de la forêt. « De plus, la régulation des gibiers est obligatoire afin de limiter les risques de collisions avec les automobilistes et de réduire les dégâts sur les terrains agricoles », souligne Claire Nowak, responsable forêt à l'ONF.

QUE DEVIENNENT LES ANIMAUX ABATTUS ?

L'ONF gère intégralement l'organisation de ces chasses de régulation en forêt de Montmorency (logistique, sécurité, gestion de la traque, tir, etc.). Le directeur de chasse supervise toutes ces étapes, et notamment celle de l'examen de venaison, qui a eu lieu à la fin de la chasse. Les animaux sont rassemblés près d'un local forestier afin d'effectuer la vérification de leur état de santé. En effet, si aucun cas n'a été détecté en forêt de Montmorency, la peste porcine a touché du gibier en Belgique. Puis, le dépeçage du gibier est organisé et les déchets sont traités par une entreprise dans le respect des normes sanitaires. Enfin, la viande est distribuée entre les traqueurs et les chasseurs qui se sont investis dans l'action de chasse.

Jusqu'au 6 février 2020, des actions de chasse, organisées par l'Office national des forêts (ONF), sont menées en forêt domaniale de Montmorency. Par arrêté préfectoral, il est interdit de pénétrer dans les zones de chasse de la forêt domaniale de Montmorency, matérialisées par des panneaux « Chasse en cours », disposés en périphérie de ces zones. Les chasses ont lieu en continu, de 9 heures à 18 heures, les jeudis :

- 12 et 19 décembre 2019
- 9, 16, 23 et 30 janvier 2020
- 6 février 2020

POURQUOI CES CHASSES DE RÉGULATION SONT-ELLES NÉCESSAIRES ?

Il s'agit d'un acte de gestion de la forêt. En

LA PRUDENCE RESTE LA RÈGLE D'OR

Afin de garantir la sécurité de tous, la vigilance est de rigueur. La forêt demeure très fréquentée l'automne par de nombreux usagers. Chasseurs, promeneurs et acteurs de la forêt doivent cohabiter. Afin que tous puissent exercer leurs activités, il est demandé à chacun de rester vigilant. En période de chasse, il est primordial de se tenir informé(e) avant de planifier une sortie. La prudence demeure la priorité. Des attitudes inconscientes (panneaux mentionnant la chasse enlevés, joggeurs en forêt les jours de chasse, etc.) sont hélas trop nombreuses. Quelques réflexes à avoir : s'informer du calendrier des jours de chasse, respecter les consignes de sécurité et ne pas pénétrer dans les zones chassées.

Plus d'information : www.onf.fr

VIE PRATIQUE

CARNET

Naissances

Nolan CAUX, le 24 août
Tina FROMAIN, le 10 octobre
Nathan KRIEF, le 10 septembre
Daryl MEDEGAN, le 24 septembre
Ambre MORCILLO PETIT, le 28 octobre
Adithya SELVARADJOU, le 5 septembre
La Ville adresse ses sincères félicitations aux parents.

Mariages

Jérémy BUDOC et Charlène LAFONT, le 26 octobre
Serge YIMA BOUNKORRO et Tshoha OKENDE DJAMBA, le 9 novembre
Yoël STIOUI et Ilana TAIEB, le 14 novembre
Emmanuele-Obah SEY et Khadija CHERFAOUI, le 15 novembre
La Ville adresse ses vœux de bonheur aux jeunes mariés.

Décès

Jacques HUBERT, 80 ans, le 17 octobre
La Ville adresse ses condoléances aux familles.

NOTEZ-LE

Ramassage des ordures ménagères :

Les bacs doivent être sortis le jour même de la collecte avant 12 h. Dans le cas contraire, les riverains s'exposent à une verbalisation.

- les rues bleues : jeudi après-midi
- les rues rouges : lundi et jeudi après-midi

Ramassage des déchets recyclables :

lundi matin

Ramassage des déchets végétaux/sapins :

mardi 10 décembre,
mardi 14 janvier 2020 (sapins)

Ramassage des encombrants :

- Ouest de la RD 301 : lundi 16 décembre
 - Est de la RD 301 : mardi 17 décembre
- Merci de sortir vos déchets la veille à partir de 19 h.

Un problème d'éclairage public ?

La communauté d'agglomération Plaine Vallée est en charge de l'éclairage public.

N° vert : 0 800 800 051 (appel gratuit et plateforme ouverte 24 h/24 et 7 j/7)

CONSULTATIONS GRATUITES À LA MAISON DES ASSOCIATIONS

(en dehors des périodes de vacances scolaires).

- d'avocats sans rendez-vous de 9 h 30 à 11 h 30 (seulement pour les Saint-Briciens) : 1^{er} mardi tous les deux mois
- de notaires sans rendez-vous de 9 h à 11 h 45 : 1^{er} mardi tous les deux mois

Rens. au 01 39 33 24 77

ENVIE DE SORTIR ?

Retrouvez l'actualité du cinéma de Domont sur www.domontcinema.fr



RECENSEMENT

de la population 2020

**Répondez sur internet,
c'est encore plus simple**

le-recensement-et-moi.fr

Du 16 janvier au 22 février 2020



DES CHIFFRES AUJOURD'HUI
POUR CONSTRUIRE DEMAIN